

Question écrite de Monsieur Desmet relative aux travaux à l'arrêt Wagon de la Stib.

A la toute fin du mois de juin 2016, des travaux de renouvellement des voies de tram ont été entrepris sur un tronçon de la rue de Stalle.

Pour aménager les voiries longeant l'arrêt Wagon, plusieurs arbres ont été abattus. De quelles autorisations et permis disposaient la S.A. «Nutons» pour ce faire ?

Les travaux consécutifs entrepris par la société «Nutons» dès le tout début du mois de septembre ont maintenu l'impossibilité d'utiliser l'arrêt Wagon... pour 2 nouveaux mois. De très nombreux usagers de la Stib ne comprennent absolument pas que les deux chantiers n'aient pu se dérouler conjointement durant les mois de juillet et août.

Pourriez-vous, en leur nom, le déplorer et souligner auprès des autorités compétentes cette absurdité.

En vous remerciant pour les précisions qui me seront apportées.

Réponse

A la suite du renouvellement des rails par la Stib rue de Stalle dans le tronçon entre la rue E Michiels et la rue Guillaume Herinckx, Bruxelles Mobilité a entrepris de rénover l'arrêt Wagon ainsi que les trottoirs et la zone de roulage à cet endroit.

Une dispense de permis pour exécuter le renouvellement des rails avait été octroyée le 17.09.2015 à la Stib, un permis pour renouveler les quais et réaménager l'entrée de la rue du Wagon a été délivré le 07.06.2016 à la Stib.

Ce chantier a fait l'objet d'une demande de coordination introduite dans la plate-forme Osiris, la commission de coordination des chantiers a donné son accord pour l'exécution en premier lieu du remplacement des rails de la Stib et par la suite pour les travaux de rénovation de l'embarcadère Stib.

Les entreprises "les Nutons" ont été désignées par la région pour exécuter ces travaux. L'abattage de 4 arbres était repris dans le permis. La surveillance de ce chantier régional est effectuée par des agents de la région (DITP)

Les riverains ont été avertis de ce chantier par un toutes-boites.

Toutes les remarques formulées tout au long du chantier ont été transmises à la région, au responsable du chantier rfaveyts@sprb.brussels